

Inscription aux cours et aux examens de la Faculté des lettres
Information destinée aux étudiants
Semestres de printemps et d'automne 2011

Principes¹

- L'étudiant qui souhaite suivre un cours ou un séminaire, se présenter à un examen ou accomplir toute autre forme de prestation d'études en Faculté des lettres doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail GESTENSweb
- L'inscription à un cours ou à un séminaire a valeur d'inscription à l'examen correspondant
- En cas d'échec à un examen, l'étudiant-e est automatiquement réinscrit-e à la session suivante
- Un examen ayant donné lieu à une décision d'échec peut être répété 2 fois (3 tentatives au total)
- Une absence à un examen est considérée comme un échec, sous réserve des cas de force majeure
- Une inscription à un examen peut être reportée 1 fois par l'étudiant-e concerné-e (3 tentatives sur 4 sessions)

Délais

Semestre de printemps 2011

Inscription aux cours et aux examens	14.02.11 – 11.03.11
Annulation de l'inscription aux cours ET aux examens	jusqu'au 15.04.11 (uniquement pour les inscriptions au semestre de printemps 2011)
Report de l'inscription à l'examen...	
- de la session d'été 2011 à la session d'automne 2011	14.02.11 – 15.04.11
- de la session d'automne 2011 à la session de printemps 2012	27.06.11 – 29.07.11

Semestre d'automne 2011

Inscription aux cours et aux examens	12.09.11 – 07.10.11
Annulation de l'inscription aux cours ET aux examens	jusqu'au 11.11.11 (uniquement pour les inscriptions au semestre d'automne 2011)
Report de l'inscription à l'examen...	
- de la session de printemps 2012 à la session d'été 2012	12.09.11 – 11.11.11

Réserves

- Les délais pour la reddition de travaux de séminaire font l'objet de dispositions spécifiques propres aux domaines d'études
- Les dispositions concernant les stages et les travaux pratiques sont réservées

¹ Cf. Directives du 23 avril 2009 concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse)

Inscription aux cours et aux examens de la Faculté des lettres
Information destinée aux étudiants
Semestres de printemps et d'automne 2012

Principes¹

- L'étudiant qui souhaite suivre un cours ou un séminaire, se présenter à un examen ou accomplir toute autre forme de prestation d'études en Faculté des lettres doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail GESTENSweb
- L'inscription à un cours ou à un séminaire a valeur d'inscription à l'examen correspondant
- En cas d'échec à un examen, l'étudiant-e est automatiquement réinscrit-e à la session suivante
- Un examen ayant donné lieu à une décision d'échec peut être répété 2 fois (3 tentatives au total)
- Une absence à un examen est considérée comme un échec, sous réserve des cas de force majeure
- Une inscription à un examen peut être reportée 1 fois par l'étudiant-e concerné-e (3 tentatives sur 4 sessions)

Délais

Semestre de printemps 2012

Inscription aux cours et aux examens	13.02.12 – 09.03.12
Annulation de l'inscription aux cours ET aux examens	jusqu'au 20.04.12 (uniquement pour les inscriptions au semestre de printemps 2012)
Report de l'inscription à l'examen...	
- de la session d'été 2012 à la session d'automne 2012	13.02.12 – 20.04.12
- de la session d'automne 2012 à la session de printemps 2013	25.06.12 – 27.07.12

Semestre d'automne 2012

Inscription aux cours et aux examens	10.09.12 – 05.10.12
Annulation de l'inscription aux cours ET aux examens	jusqu'au 09.11.12 (uniquement pour les inscriptions au semestre d'automne 2012)
Report de l'inscription à l'examen...	
- de la session de printemps 2013 à la session d'été 2013	10.09.12 – 09.11.12

Réserves

- Les délais pour la reddition de travaux de séminaire font l'objet de dispositions spécifiques propres aux domaines d'études
- Les dispositions concernant les stages et les travaux pratiques sont réservées

¹ Cf. Directives du 23 avril 2009 concernant l'évaluation des prestations d'études, l'attribution des crédits ECTS et la validation des modules à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse)